

LE PATRIOTE FRANÇAIS.

POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Le PATRIOTE paraît trois fois la semaine, le Mercredi, le Vendredi et le Dimanche. Les Articles, Lettres et Avis doivent être adressés à M. J. REYNAUD, propriétaire gérant. On s'inscrit au Bureau du journal, rue de las Camaras N. 148 et à la librairie de M. Hernandez, rue du Vingt-Cinq Mai, N. 238. Prix de l'abonnement : DEUX PATACONS par mois.

MONTEVIDEO.

12 DÉCEMBRE 1850.

UNE LETTRE DE M. MARMIER.

Un de nos amis nous a communiqué une lettre qu'il a reçue par le packet anglais de M. Xavier Marmier. Nos lecteurs se rappelleront que cet écrivain célèbre a visité notre ville au mois de juin dernier ; les malheureux qu'il a secourus s'en rappelleront mieux encore. Cet ami nous a permis de copier cette lettre, dont nous donnons ici les extraits qui se rapportent à notre situation. On verra que le savant littérateur n'est ni oublieux ni indifférent aux malheurs de ses compatriotes à l'étranger ; quel souvenir plein de sentiments il garde de ce pauvre BON MONTEVIDEO, comme il l'appelle, et la bonne opinion qu'il a emportée de ses habitants, après un séjour de près de deux mois parmi nous.

C'est un témoignage de plus en faveur de Montevideo, que nous pourrions présenter à ses détracteurs.

« Mon brave et fidèle N° »

« Me voici de retour au foyer, après une traversée de 60 jours qui m'a semblé une benédiction comparativement à celle de mon affreux navire belge (qui l'avait amené de la Havane à Buenos-Ayres). Au milieu des splendeurs de Paris je pense souvent à notre pauvre bon Montevideo, à ma jolie chambre et à son entourage. J'ai été reçu avec tant de bonté dans cette ville que j'en garderai toujours un cordial souvenir.

« J'ai trouvé ici, je dois l'avouer, une triste indifférence sur les affaires qui vous occupent tant là-bas. Il est vrai que la session est close, à la session prochaine de l'Assemblée Nationale il faudra bien qu'on en revienne à cette fameuse question de la Plata. En attendant, j'imprime mon voyage, et je compte qu'il paraîtra au mois de novembre. J'ai parlé de Montevideo avec un vif sentiment de cœur. Voilà. Ce qu'il en résultera, je ne sais.

« Dites bien aussi mille choses pour moi à Figueroa... à tous ceux enfin qui voudraient bien me garder quelque souvenir.

« X. MARMIER. »

Nous avons cru devoir conserver à cette lettre toute sa naïve originalité, nous n'avons pas même voulu nous permettre de mettre un M. devant le nom du poète auquel est adressé un souvenir personnel, parce que cette licence est permise, en français, entre écrivains ou poètes qui s'estiment et qu'elle indique un sentiment trop proche de l'amitié pour qu'il soit permis de l'atténuer en voulant faire de la politesse vulgaire.

LES CANARDS OFFICIELS.

Nos lecteurs se rappelleront sans doute les bruits allarmants qui ont circulé en mai et juin dernier sur le non débarquement à Montevideo des troupes françaises, puis sur la probabilité de leur débarquement à Martin-Garcia ou sur le territoire occupé par Oribe.

Nous avons toujours refusé de croire à la réalisation de telles absurdités et les faits sont venus prouver que nous avions raison, mais ce qu'il y a de singulier c'est que ces mêmes bruits, aient traversé l'Atlantique et qu'un journal sérieux, une feuille presque officielle, le CONSTITUTIONNEL, s'en soit fait le complaisant écho.

On a bien raison de dire qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Ces bruits que nous avons dédaignés ici, un des GRANDS JOURNAUX de France les a accueillis sans inconvénient et il leur a donné, en les publiant, la valeur d'une OPINION RESPECTABLE, d'un renseignement vrai, exact, PRESQUE OFFICIEL.

Cependant, rien de ce qu'il a avancé—COMME UN FAIT ACCOMPLI—rien de tout cela n'a eu lieu. Le CONSTITUTIONNEL a donc été mis dans l'erreur par son correspondant de Montevideo. Il est probable qu'à l'avenir il se défiera de ce correspondant officieux, et qu'il renverra à la PRESSE ou au COURRIER du Havre ces CANARDS de la Plata qui suffiraient seuls à déconsidérer un journal respectable.

Voici ce qu'on lit dans le CONSTITUTIONNEL du 31 août dernier :

« La corvette de guerre à voiles la TRIOMPHANTE, expédiée par l'amiral Le Prédour, est arrivée de la Plata à Brest, apportant, sans aucun doute, le traité conclu par l'amiral avec la Confédération Argentine et la République Orientale, dont le général Oribe est le président... »

(Le Pouvoir.)

Dans le numéro du 4 septembre on lit, et dans celui-ci, c'est le CONSTITUTIONNEL lui-même qui parle :

« Des lettres de Montevideo du 26 juin, reçues par la corvette aviso la TRIOMPHANTE, arrivée à Rochefort avec le nouveau traité négocié entre l'amiral Le Prédour et Rosas, traité qui doit être soumis à l'approbation du gouvernement français, nous apprennent qu'EN VERTU D'UN DES ARTICLES DE CETTE CONVENTION les troupes de l'expédition ONT ÉTÉ DÉBARQUÉES ET ONT PRIS POSSESSION DE MARTIN GARCIA ET D'UN FORT PRÈS DE LA COLONIA, dont M. le capitaine adjudant-major Balleroy a été nommé commandant. »

Il faut remarquer que ce sont des lettres du 26 juin qui ont donné cette nouvelle au « Constitutionnel », c'est à dire 54 JOURS AVANT QUE LE DÉBARQUEMENT DES TROUPES S'EFFEC-

TUÂT ; que le correspondant ne manifeste pas le moindre doute, car il dit que les troupes ont été débarquées, c'est-à-dire que cela avait eu lieu antérieurement, qu'il l'avait vu ; que pour donner un petit ton guerrier à cette détermination on parle d'une prise de possession de deux points importants, et que pour éloigner toute incertitude on va jusqu'à citer un nom propre, celui de M. le capitaine Balleroy.

Qui pouvait après cela douter de la véracité du fait, en le voyant consigné avec tous ces détails dans la feuille, presque officielle du « Constitutionnel » ?

Pourant... c'était un CANARD.

Mais ce n'est pas tout, après les faits, viennent les développements politiques ; ils ne sont pas moins curieux, qu'on en juge :

« Ces troupes (qu'on a dit plus haut être débarquées à Martin Garcia et à la Colonia) devront AIDER (aider qui ?) A DÉSARMER ET A DISSOUDRE les corps auxiliaires étrangers (de Martin Garcia et de la Colonia, ou de Montevideo ?) Ils (qui ?) les troupes françaises, ou les corps auxiliaires) devront aussi VEILLER A CE QUE LES TROUPES DE ROSAS ÉVACUENT LE TERRITOIRE DE L'URUGUAY et rentrent dans leur pays, situés, comme on sait, sur la rive opposée de la Plata. Les habitants de Montevideo SERONT ainsi LIBRES DE CHOISIR LA FORME DE GOUVERNEMENT qui leur conviendra ET LES HOMMES qui devront administrer leurs affaires... »

Il y a bien ici quelques indiscretions qui prouvent que M. Veron, le rédacteur du « Constitutionnel », a été mis au courant de ce qu'on veut faire, mais pour ce qui est des faits il est évident qu'il ne savait pas le premier mot de ce qui s'est passé dans la Plata ; nous voyons bien que d'une part on veut AIDER à désarmer et à dissoudre les Légions, et que de l'autre on doit VEILLER à ce que les troupes de Rosas évacuent le territoire Oriental ; mais ce que nous ne voyons pas du tout, ce sont les moyens sur lesquels on compte pour arriver à ce double résultat, car le sens de cet article, semblerait indiquer qu'on aidera Rosas et Oribe à désarmer et dissoudre les Légions et qu'on s'appuiera ensuite sur ces mêmes Légions pour veiller à ce que les troupes de Rosas rentrent dans leur pays. Le moyen serait nouveau, nous l'avons dit, mais il n'en est pas meilleur pour cela.

Quant à cette liberté qu'on semble accorder si généreusement aux habitants de Montevideo, nous ne voyons pas pourquoi on l'étend jusqu'à choisir LA FORME de gouvernement qui leur conviendrait, car il n'y a jamais eu de discussion à ce sujet, à moins que ce ne soit un terme moyen pour arriver à faire tomber l'État Oriental sous la dictature de Rosas ; et puis cette latitude est en contradiction ouverte avec l'article que nous rapportons aussi du 31 août qui s'empresse d'annoncer que le général Oribe est le président de la République Orientale. Les deux articles se

Feuilleton du PATRIOTE FRANÇAIS.—Du 13 décembre 1850.

LES POMMES DE CALVILLE.

(Suite et fin.)

—Madame, dit l'escamoteur qui avait ployé le genou, vous voyez à vos pieds un malheureux qui a voulu se mêler aux querelles des rois et qui a pris les armes contre la république ; je me suis battu dans la Vendée avec une cocarde qui n'est plus celle de mon pays, et quand le parti que je servais a été vaincu, j'ai fui, j'ai quitté la France pour vivre à l'étranger. Dieu vous préserve, madame, de savoir jamais combien on souffre à l'étranger !... Ma patrie m'a rejeté, mon nom est rayé de la liste des citoyens et inscrit sur celle des émigrés ; un mot de vous, madame, et ces titres précieux me seront rendus, je redeviens Français, je puis vivre au milieu des miens.

Pendant cette prière, Joséphine examinait curieusement le fruit dont les morceaux étaient sur son assiette, elle en tâta avec ses petits doigts la peau luisante et intacte, et admirait le prodige qui était sous ses yeux : une pomme qui au lieu de pépins renfermait une pétition !

—Monsieur, dit-elle à l'émigré, je ferai ce que vous désirez, le premier consul verra votre pétition, et vous pouvez être certain que je ferai tout ce que je pourrai pour que votre demande soit accordée.

L'escamoteur se releva, fit rentrer ses gobelets dans la

gibecière, mit sa petite table sous son bras, s'inclina jusqu'à terre et se retira.

—Monsieur, dit alors Joséphine au jeune homme qui avait amené l'habile prestidigitateur, vous m'avez fait passer une soirée bien agréable, mais il ne faut pas que cet homme nous quitte, il faut que Bonaparte le fasse rayer ; on accorde cette faveur à des gens moins amusants et moins utiles... Je ferai appeler cet homme quand j'aurai besoin d'un miracle...

A onze heures du soir, le premier consul sortit de l'Opéra, et un peu avant minuit, il était à la Malmaison. Il arriva sans bruit, presque seul, et apprenant que Joséphine était couchée, il pénétra dans sa chambre, la trouva endormie et passa sans s'arrêter dans son appartement à lui.

—Madame a demandé qu'on la réveillât dès que le premier consul arriverait, dit une femme de chambre qui avait osé le suivre.

—N'en faites rien, répondit-il ; laissez-la reposer, je veux être seul.

Et il se coucha sur ce lit de camp en fer qui l'avait suivi dans ses campagnes déjà nombreuses, et qui, comme tout ce qui lui a appartenu, devait devenir historique.

Le lendemain, à six heures de matin, Bonaparte déjeunait debout dans la salle à manger de la Malmaison, et dans la cour du château, on attelait la voiture qui devait le ramener à Paris, lorsque Joséphine entra. Elle alla à lui, le baïsa au front et s'empara de ses mains.

—Méchant, qui voulais partir sans me voir !

—Qu'as-tu fait hier, Joséphine ? demanda Bonaparte ; à quoi as-tu employé ta journée ? qui est venu te voir ?

—Je me suis beaucoup amusée ; si tu veux dîner aujourd'hui avec moi, je te réserve une surprise qui te charmera... A propos, ajouta-t-elle, en tirant de son sein un petit papier qu'elle déploya, fais rayer ce nom de la liste des émigrés, tu me rendras service... d'ailleurs j'ai promis.

—Un chovon ! s'écria Bonaparte avec colère en lisant la pétition ; Georges Marec, un des aides de Charette et de Larochejaquelein ! un de ces hommes qui suivent il y a dix-huit mois à peine les armées de la république, pour tuer les soldats isolés, pour achever les mourants sur le champ de bataille... Marec, Marec... un homme qui vient d'Angleterre, qui a débarqué furtivement sur nos côtes, avec la mission criminelle dont Pitt l'aura chargé sans doute... Fox, M. Fox, mon ami M. Fox, m'a écrit lui-même de me délier de pareils misérables ! Et comment connaissez-vous cet homme ? où l'avez-vous vu ? pourquoi vous intéressez-vous à lui ? parlez, madame, parlez !

A l'explosion de cette colère, Joséphine interdite se troubla et se mit à pleurer... Puis, enfin, elle raconta comment M. N*** avait introduit chez elle un escamoteur à l'issue de son dîner, et les tours merveilleux qu'il avaient étonnés. Cette pétition même que Bonaparte se

contredisent, car si l'on reconnaît le pouvoir du général Orléans, on ne peut pas donner à ses nationaux la faculté de choisir une autre forme de gouvernement ; ou bien si on leur donne cette faculté, c'est qu'il n'y a pas de président reconnu.

Nous savons bien que le CONSTITUTIONNEL a rectifié plus tard l'erreur du Pouvoir, mais comme le Pouvoir est un des journaux Elyséens, son opinion n'est pas sans importance et mérite d'être enregistrée.

Quant à l'article de la convention qui permet aux troupes de l'expédition de débarquer à Martin Garcia, nous ne le comprenons pas davantage, puisque cette île n'est pas au pouvoir de Rosas ; d'ailleurs, comme ces troupes ont été débarquées à Montevideo, il s'en suivrait que Rosas n'a pas accordé la permission sollicitée, et que cette petite nouvelle était encore un CANARD... servi sans façon au CONSTITUTIONNEL.

On fait beaucoup de bruit ici quand il se commet dans les journaux quelques petites inexactitudes ; que dira-t-on alors des énormités que nous venons de signaler ?

En vérité, il faut que notre cause soit bien juste et bien sainte, pour ne pouvoir être combattue que par des moyens si imprudents et si grossiers.

NOUVELLES D'EUROPE.

Voici l'extrait de l'article de la PRESSE, que nous avons promis dans notre dernier numéro :

« Nous étions bien informés lorsqu'avan-hier nous disions au « Siècle » que toute idée de prorogation de pouvoirs « était complètement abandonnée par l'Élysée. »

« L'exactitude de nos renseignements se trouve confirmée par la déclaration suivante du « Constitutionnel » : « déclaration formelle qui équivaut à un abandon complet de sa fameuse solution. »

« Lorsque Casimir Perier, après 1830, arriva aux affaires, un journaliste, qui jusque-là avait défendu avec courage la politique ferme et hardie de cet homme d'État, mit une condition à la persévérance de son adhésion : il demanda le titre et les fonctions de secrétaire du conseil des ministres. Cette prétention inespérée ne fut pas satisfaite, bien qu'elle eût pu être justifiée par des arguments de quelques poids. Nous aussi (dit le rédacteur du « Constitutionnel ») et surtout lors du message du 31 octobre, « nous n'avons pu honnêtement, promettre un zèle sincère au président « de la République qu'à la condition d'être au moins initiés à la « politique générale qu'il devait suivre, et de connaître les résolutions qu'il pouvait inspirer. »

« Il nous est donc permis (dit toujours le « Constitutionnel ») et nous le considérons comme un devoir, de tranquilliser le pays en l'éclairant, et nous pouvons avec conviction, résumer en peu de mots toute sa politique :

« LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE NE FERA PAS UN 18 BRUMAIRE. »

« Les pouvoirs du président expirent en 1832. Sa politique consiste à adopter toutes les mesures, à proposer toutes les lois utiles pour l'avenir de la France, « comme si ces pouvoirs lui « eussent été confiés pour un temps illimité. »

« Voilà la politique présidentielle, à laquelle le « Constitutionnel » n'a pas craint de prêter son appui. Voilà la politique que nous défendons pas autre chose. »

Et la « Presse » ajoute :

« Cette déclaration, insérée dans le « Constitutionnel », est plus officielle que si elle avait été insérée dans le « Moniteur », « parce qu'elle a pour garantie la signature du docteur L. VÉRON. »

« Si la France était trompée dans sa confiance, elle aurait le droit d'en faire retomber toutes les conséquences sur M. Véron. « Ainsi la France peut-être parfaitement tranquille. »

« Dans ses mains avait quelque chose de miraculeux ; elle paraissait étreinte dans un fruit, ou du moins y avoir été placée par un pouvoir surnaturel. »

« Et voilà à qui tu ouvres la porte de ma maison, dit le premier conseil, à des bateleurs, à des jongleurs qui, n'espérant pas tromper le mari, cherchent à séduire la femme et à la fasciner. Que tu es enfant, Joséphine ! Des tours d'escamoteur te trompent, tu vois la gibecière et tu crois à ce qui en sort ! »

En parlant ainsi, il s'approcha d'un buffet et prit un fruit dans une corbeille.

« Tiens, dit Joséphine, j'ai trouvé la pétition dans une pomme pareille. Tu vois que j'aime les calvilles ; on m'en sert tous les jours, et c'est le hasard qui a guidé mon choix. »

Bonaparte haussa les épaules et prenant un couteau ouvrit le fruit. Le miracle se renouvela, une pétition se trouvait cachée dans le cœur de la pomme.

« Et de deux, dit Bonaparte, en prenant un second fruit qu'il ouvrit encore et qui renfermait une troisième pétition. »

Tous les fruits furent ouverts et tous renfermaient le même miracle. Alors Bonaparte fit voir à Joséphine par quel artifice adroit on avait vidé les pommes pour y introduire un papier roulé avec soin et qui occupait la place des pépins et de leur enveloppe.

« Cet homme ne pouvait pas manquer son coup, dit-

« Il est certain que dans un autre passage M. Louis Véron, éditeur responsable de M. Louis Bonaparte, s'exprime dans les termes suivants :

« Un grand nombre de CONSEILS GÉNÉRAUX entraînés plutôt par l'ardeur de leurs vœux que par une FIDÉLITÉ SCRUPULEUSE À LEUR MANDAT, ont demandé la révision de la Constitution et la prolongation des pouvoirs du Président : L'ASSEMBLÉE devra donc prendre l'INITIATIVE. Nous avons confiance dans son PATRIOTISME, sans nous charger de prévoir ses projets et ses vœux. »

« Mais, continue la « Presse », il ne faut pas s'arrêter à ces lignes, qui n'ont d'autre but que d'amener une transition et de cacher en partie la retraite du « Constitutionnel », forcé d'abandonner LA SOLUTION, comme une armée en déroute abandonne les bagages qui embarrassent sa marche. M. Véron sait parfaitement que l'Assemblée ne prendra aucune initiative, à moins que ce ne soit pour joindre sa voix à l'anathème sévère que le « Constitutionnel » lance, un peu tard il faut l'avouer, sur les conseils généraux. Après les avoir compromis on les désavoue !

« Toute idée de demander une prolongation de pouvoirs est abandonnée. Cela est authentique et certifié par le docteur L. Véron. Qu'on n'en parle donc plus que comme d'une chose passée. »

Le résumé de tout cela, c'est que si le prince Louis-Napoléon Bonaparte fait en ce moment le sacrifice de l'Empire, il ne renonce pas du tout à la prolongation de pouvoirs pour un espace de temps quelconque, que l'on nommera, comme l'ont fait les géologues pour la première apparition des êtres organisés sur la terre, ÉPOQUE DE TRANSITION. (1)

La « Patrie » du 20 octobre a inséré un document qu'on dit avoir été communiqué par une des légations allemandes, et qui montre que l'élément communiste à ses points d'action à Leipzig, Königsberg, Berlin, Prague, Milan, Londres, Genève et Paris, et que son objet ultérieur (dit le « Journal du Commerce ») serait une révolution générale et sanguinaire dans toute l'Europe.

Un nouvel article publié par le « Constitutionnel », sous l'épigraphie : — LE GÉNÉRAL CHANGARNIER — et qui avait pour but de forcer le général à émettre explicitement son opinion sur une prolongation des pouvoirs du Président de la République causait une grande sensation dans le monde politique, à cause des relations intimes que l'on sait exister entre cette feuille et l'Élysée.

« Le gouvernement français ayant retiré deux régiments de Rome pour les envoyer en Algérie il ne restait plus dans la métropole du monde catholique, apostolique et romain, que 9,500 soldats de la France républicaine. »

« Le prince Louis Bonaparte a reçu du roi de Naples la grande croix de l'ordre de San Fernando. »

« Le 20 septembre dernier, on a exécuté à Brest deux pirates nègres qui assassinèrent le capitaine du brick l'ADELE, dans son naufrage sur la côte d'Afrique, en juillet 1849. »

« On lit ce qui suit dans une correspondance insérée dans le « Periodico dos pobres » de Lisbonne ; L'UNIVERS (journal légitimiste de Paris, a écrit dernièrement les gentilles qu'on va lire : « les idées libérales sont anarchiques et ennemies de la religion ; il faut rétablir le pouvoir absolu des rois sur les peuples ; il faut que les rois soient assujettis au Pape. » — Le plus joli, ajoute le « Periodico dos pobres », c'est que le Pape, dans un bref (lettre pastorale) »

(4) « L'écorce solidifiée du globe s'opposait au libre cours des gaz et des vapeurs intérieures ; celles-ci se concentraient et s'ammoncelaient sur divers points, jusqu'à ce qu'enfin elles pussent ébranler ou soulever l'obstacle qui les retenait prisonnières. Toutefois ces soulèvements ne pouvaient pas être encore bien violents ; la croûte terrestre, étant encore mince et plus ou moins flexible à cause de la grande chaleur, devait en quelque sorte céder lentement à la force intérieure ; aussi ne dut-il se produire que quelques déchirures et des sortes d'ondulations dans le sol, mais point de hautes montagnes. » (UN GÉOLOGUE.)

il ; il s'était arrangé de façon que tu pouvais choisir à ton gré. »

Puis, sans vouloir écouter Joséphine, il l'embrassa à son tour, poussa du pied les tronçons de pomme et les débris pleins de la pétition qui jonchaient le parquet, courut à son voiture qui l'attendait, entourée de la garde consulaire, et prit au galop le chemin de Paris.

Le moment du dîner arriva, et Joséphine, obsédée par une seule idée, ne put toucher à rien. Quand on apporta le fruit la porte s'ouvrit à deux battants et Georges Marec parut avec sa petite robe, sa baguette d'ébène et sa gibecière.

« Ah ! s'écria Joséphine, fuyez, monsieur, fuyez ou vous êtes perdu ; vous êtes un chouan, monsieur ; vous avez massacré les soldats français, vous méritez la mort. Ma maison ne peut pas vous protéger plus long temps, fuyez. »

L'escamoteur regarda Joséphine d'un air tranquille et doux, et tout en la priant de lui recorder un quart d'heure, il disposait sa table et tirait ses gobelets de sa gibecière. Cette fois, il ne proposa point de diamans ni de rubis ; il ne fit point tomber du plafond un déluge de fleurs ; c'étaient de petits soldats, de petits fantassins, de petits cavaliers qui sortaient de ses gobelets.

« Voici, disait-il, les Autrichiens, les Prussiens, les Russes, qui se déploient dans la plaine. Voyez leurs bataillons, leurs escadrons, leurs divisions ; voyez sur un cheval blanc Méné, leur chef ; sur un cheval noir Souvarow leur grand capitaine ; Souvarow, qui a promis au grand saint Nicolas, son patron, de lui donner tous les fusils de l'armée française. Voyez le général Bonaparte ; il regarde les ennemis, il étend la main, et tout ce monde se heurte, se bat. Entendez-vous le bruit du canon, celui de la trompette ? Voyez vous le drapeau tricolore, qui s'avance vers

rale), l'a remercié de son saint zèle. Si vous le voulez plus clair, mettez-y de l'eau. »

« M. de Larochejaquelein, l'un des hommes qui ont servi avec le plus de fidélité la cause monarchique en France, profondément blessé de la manière dont les journaux de l'opinion légitimiste ont accueilli son manifeste, en a publié un autre dans lequel il s'efforce de montrer le mal immense qu'on a fait à la cause légitimiste en renonçant au droit NATIONAL, principe à l'aide duquel on pouvait plus facilement faire triompher cette cause, que par le principe contraire — « absolu et condamné — DU DROIT DIVIN. »

« Lisez la circulaire, dit M. Larochejaquelein : — elle fait du prince un chef de parti. Henri IV était dans cette situation, lorsqu'il vint à la tête de ses troupes fidèles faire la conquête de sa couronne les armes à la main ; mais la circulaire est un anachronisme, parce qu'elle ne compte que sur des moyens pacifiques et de conciliation. Comment a-t-on pu commettre la faute de placer le comte de Chambord face à face avec les adversaires de son principe ? — Comment concilier le langage qu'on prête au prince avec ces belles paroles qu'il répétait encore l'année dernière à Ems : « Si je devais être le roi d'un parti, je ne serais jamais le « roi de France ?... »

« La réaction, qui a déjà fait tant de chemin en Europe depuis un an, fait de grandes enjambées en Italie, aux frontières du Piémont, où elle est forcée, toutefois de s'arrêter devant le sentiment national démocratique ; qui la regarde faire d'un œil calme et sévère. »

On écrit de Florence, capitale de la Toscane, au « Risorgimento », en date du 23 septembre :

« Il est onze heures du matin : les citoyens courent se grouper au coin de toutes les rues où l'on a placardé de nouveaux décrets. Tout le monde garde le plus profond silence, mais on y lit avec indignation la suspension du Statut et la nouvelle loi de la presse. Ces décrets sont signés par le grand duc Léopold et contre-signés par son ministre Baldasseroni, qui avaient promis l'un et l'autre, après la restauration de respecter les franchises constitutionnelles. »

« La consternation est peinte sur tous les visages, etc. »

« La reine d'Espagne a reçu du roi de Naples l'ordre de la Toison d'Or. »

On dit que le collier que la reine Isabelle envoya dernièrement au prince Louis Bonaparte, est le même que Charles-Quint a porté comme membre de cet ordre.

Cela irait bien avec l'épée de Charlemagne et le chapeau de Napoléon, en attendant la couronne.

Les troupes des duchés de Schleswig-Holstein ont éprouvé un nouveau revers devant la ville de Frédérickstad qu'elles assiégeaient. Elles ont eu quelque difficulté à regagner leurs anciennes positions.

Le bombardement de la place a causé de grands ravages : 137 maisons ont été totalement rasées et 285 autres plus ou moins détruites.

Avant cette déroute des troupes Schleswig-Holsteinoises, les journaux de Copenhague disaient que le roi allait publier une nouvelle proclamation, approuvée et signée des grandes puissances, ordonnant aux insurgés de déposer les armes dans un temps donné, et que dans le cas où ceux-ci n'obéiraient pas, les troupes de S. M. Danoise entreraient dans le Holstein. Il est à présumer que, vu l'état de choses, ce projet va être mis à exécution.

« Le « Journal du Commerce » du 24 donne la nouvelle suivante : « Des lettres de Madrid, du 2 octobre, disent que le colonel Guasque avait été nommé pour une commission (sic) diplomatique à Buenos-Ayres. »

les généraux ennemis, qui les menace, qui les atteint ?

« Au nom du ciel, prenez cet or, dit Joséphine, que le danger où elle croyait cet homme empêchait de jour de ce spectacle singulier, prenez cet or et allez vous en. »

« Veuillez me faire une dernière grâce, dit l'escamoteur ; daignez ouvrir encore une calville. »

Joséphine se hâta de faire ce qu'on lui demandait, elle trouva la lettre suivante :

« Madame, »

« J'ai vu d'apporter la preuve au premier conseil que le Marec qui a eu l'honneur de paraître devant vous et de vous demander une grâce, n'est point le meurtrier et l'assassin qui mérite toute la rigueur des lois ; celui qui vous protège, est un homme qui a fait, partie il est vrai, de l'expédition de Quiberon, mais qui s'est battu loyalement et s'est expatrié après la défaite des royalistes ; il n'a point émigré en Angleterre, mais en Allemagne, d'où il a rapporté des marionnettes qui vous amuseront. L'autre Marec ne se nomme pas Georges, mais Ives, et il est toujours en Angleterre où tous ses pas sont comptés. »

« Je suis heureux, madame, de vous annoncer que votre protégé est rayé de la liste des émigrés. J. FOUCHÉ. »

« J'ai l'honneur, madame, etc. »

« Ah ! à la bonne heure, dit Joséphine, en faisant un soupir de soulagement. »

Georges Marec avait en effet passé deux ans en Allemagne, où il avait escamoté pour vivre, de retour en France, il quitta la gibecière, sans renoncer précieusement à son premier état. Le crédit de l'impératrice Joséphine lui fit obtenir une place dans les fourmures.

MARIE AYGARD.

NOUVELLES DE L'AMÉRIQUE.

On avait à Rio Janeiro des journaux de Valparaiso jusqu'au 23 septembre.

L'opposition au gouvernement devenait chaque jour plus violente, et une tentative d'insurrection avait eu lieu dans le département d'Aconcagua. Le gouvernement prévint à temps ce mouvement en s'emparant des munitions de guerre envoyées de la capitale, et en faisant arrêter les conducteurs, l'un desquels est le président du club de l'égalité.

SATISFACTION DONNÉE PAR LA BOLIVIE.

À DON JUAN MANUEL ROSAS.

« Dans le rapport du ministre de l'intérieur, présenté au congrès bolivien, en remarque le paragraphe suivant :

« Le gouvernement n'a pas été peu surpris de voir le déplaisir et la désapprobation de l'Excellentissime brigadier Don Juan Manuel Rosas, pour la nomination du général Don Andres Santa-Cruz, (1) en qualité de ministre plénipotentiaire près des cours européennes, qu'il qualifie d'abusives et d'injurieuses. Il n'y a aucune considération extérieure qui puisse engager le gouvernement à priver la nation de la dignité et de l'indépendance absolue où ses sacrifices et sa valeur l'ont placée, en soumettant l'arrangement de ses intérêts, de ses convenances et de sa politique à la volonté d'un cabinet voisin. »

Il y aura là matière à un beau chapitre dans le message-monstre que le dictateur prépare sans doute pour la nouvelle législature constitutionnelle de la province de Buenos-Ayres.

AUTRE SATISFACTION.

M. Pimenta-Bueno, ex-président de Rio-Grande du Sud, qui avait été appelé à Rio Janeiro, est revenu dans cette province le 21 courant. On ne dit pas dans quel but ; mais la perspicacité du dictateur le lui révélera.

— Le vapeur anglais « Rifleman » a rencontré en mer une chaloupe avec plusieurs esclaves, échappés de Camps, et qui ont déclaré s'en aller en Afrique. Ils n'avaient de l'eau et des vivres que pour huit jours.

— Une lettre de Rio Janeiro, en date du 28 de ce mois, et insérée dans le « Comercio del Plata », contient les détails suivants :

« Les nouvelles les plus fraîches qu'on a ici de Rio-Grande, assurent, d'une manière uniforme, que l'esprit général de la province ne peut être meilleur. Elle a 12,000 gardes-nationaux, 3,000 hommes de cavalerie de ligne et 7,000 hommes d'infanterie, dans un bon état de discipline. 1,200 hommes sont prêts à partir d'ici, et on attend encore deux bataillons du nord. Avec ces forces, le pays n'a rien à craindre ; surtout lorsque l'artillerie que l'on fait venir d'Europe sera arrivée.

« Quant à la nomination d'un général, je crois que pour le présent on laissera Caldwell, dont tout le monde fait l'éloge, comme organisateur. On pense encore au vieux maréchal Brown pour le commandement en chef ; mais que ce soit celui-ci ou un autre, il paraît que la nomination ne se fera qu'au moment décisif.

« Le retard qu'a mis Lisboa à partir pour Montevideo, doit être attribué à sa délicatesse. Il dit que Parker étant plus ancien que lui, il désirerait que, avant d'aller le remplacer, on donnât à ce chef une marque de distinction : il croit que cela aura lieu le 2, jour anniversaire de la naissance de l'empereur, après lequel il pourra partir. Il a déjà pris avant-hier le commandement de la division qui doit renforcer la station de la Plata ; et qui se compose de la corvette BERTIOGA 18 canons ; du vapeur RECIFE de 4 canons et de la force de 150 chevaux ; du brick-goëlette AXPO-RINHA de 2 canons ; de la canonnière CAMPISTA de 2 canons, du cotre PARAHIBANO de 2 canons, et de la OLINDA. On passe aujourd'hui la revue de cette flottille. On me dit que le vapeur partira le premier.

« Le maréchal Séara vient d'arriver du Nord : on avait dit qu'il devait aller prendre le commandement de l'armée de Rio-Grande, mais j'ignore ce qu'il en sera.

« Rien de particulier dans les nouvelles du Paraguay, qui vont jusqu'à la date du 19 octobre.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

DEUX SICILES. — INSURRECTION EN CALABRE.

On écrit à l'Événement :

« Naples, 5 octobre 1850.

« Monsieur le rédacteur,

« Au moment où je vous écris, des choses bien sérieuses se passent en Calabre. Ici, le gouvernement est en grand mouvement et le peuple en grand émoi. On en est déjà à recommencer le jeu favori des bombardements. Le port de Cotrone, ville appartenant à la deuxième Calabre-Inférieure, essuie en ce moment la canonnade d'une frégate de guerre qui regat l'ordre de s'y placer contre et de commencer le feu.

« Nous ne connaissons pas encore d'une manière assez précise les incidents qui ont donné naissance à ce nouveau conflit. Certes, monsieur, l'incendie a éclaté, et paraît devoir embraser toutes les Calabres. Les trois provinces semblent être d'accord et agir avec ensemble.

(1) Ancien président de la Confédération Pérou-Bolivienne, dont Rosas avait demandé la tête, — rien que cela.

Elles ont droit à cette initiative, puisqu'elles ont leur nom à réhabiliter, bien des torts à réparer, bien des massacres à venger !

« Des bandes armées s'organisent sur plusieurs points, sous les ordres d'hommes très populaires qui ont été jusqu'ici en proie aux persécutions les plus barbares, à la suite des dernières affaires, de 1848-49. Ferdinand Bianchi et Dominique Fulco, de Rossano province de Cosenza, dirigent deux *guérillas* considérables, et ils se donnent un mouvement qui semble concerté et qui peut bien, à ce qu'on assure, devenir général.

« François Stocchi, qui commandait en juin 1848 l'insurrection dans la deuxième Calabre inférieure, avait été attaqué et arrêté par la gendarmerie Bianchi vient d'accourir à son secours, et après l'avoir courageusement délivré, il a généreusement renvoyé les gendarmes, ces mêmes gendarmes qui font subir la bastonnade et la torture à des enfants et des femmes jusqu'à ce que leurs pères et leurs maris se soient livrés aux mains de leurs bourreaux !

« A Nuastro, les bandes insurrectionnelles ont eu une première rencontre avec la garnison de la ville. On nous annonce que 23 gendarmes, 4 soldats de la garde municipale, le juge et quelques autres employés du gouvernement, auraient été fusillés. Dans cette petite ville, seulement, les mandats d'arrestation décernés par l'autorité militaire s'élèveraient à plus de 900 ! Les mandats portent expressément que, pour assurer les droits de la justice, tout prévenu soit saisi mort ou vif.

« Voilà ce qui a transpiré jusqu'ici des mouvements de la Calabre. Je m'empresse de vous le communiquer, espérant pouvoir saisir une nouvelle occasion pour vous tenir au courant des résultats ultérieurs.

« Je me dispense d'ajouter un seul mot sur l'état de cette ville. A quoi bon vous répéter toujours la même histoire ? Les plus habiles de la police de Del Barretto, les mieux éprouvés de l'armée ont été obligés de donner leur démission, bien convaincus désormais de ne pouvoir répondre à toutes les infâmes exigences de leur position.

« Le célèbre commissaire de police de Smone et les généraux de Saugat et del Giudice sont du nombre. En un mot, on a fait de l'armée une caste haineuse et féroce. Ces pauvres soldats répètent à l'envi ce que leurs ordres du jour leur prêchent journellement, que si les libéraux triomphaient, ce seraient eux qui en paieraient les frais de leur sang. Aussi il n'y a plus d'excès, plus d'insultes, plus de violences qui ne soient permis et même commandés contre toute espèce de citoyens.

« Il y a trois ans, monsieur, à la même époque, on pouvait remarquer les mêmes symptômes à Naples, en Calabre en Sicile. Quatre mois plus tard, la Sicile était libre et émancipée. Ce qui arrive en ce moment dans la deuxième Calabre, rappelle exactement ce qui se passait, il y a trois ans, le 1er septembre 1847, à Messine. Un nouveau mois de septembre ne serait-il pas aussi le prélude d'événements semblables à ceux qui s'accomplissent si merveilleusement à Palerme le 12 janvier 1848 ?

« En regardant l'Italie, en regardant l'Allemagne, peut-être même en regardant la France, on serait tenté de penser que rien n'est changé que la date, et que nous pourrions nous croire encore en 1847.

« L'homme s'agite et Dieu le mène ! » Nous saurons bientôt ce qu'il nous prépare.

« Recevez, etc. »

SCHLESWIG HOLSTEIN.

On écrit de Hambourg, le 13 septembre au matin :

« Nous recevons à l'instant des nouvelles fort importantes du théâtre de la guerre dans le Schleswig Hier, 12 toute l'armée holsteinoise, ayant opéré un mouvement en avant, a fait une attaque générale sur toute la ligne de l'armée du Danemark. La bataille, comme celle d'Idstedt, a été très sanglante, surtout près d'Eckernförde, qui a été pris et repris deux fois par les armées ennemies et qui est resté enfin au pouvoir des Holsteinois, qui, dans l'après-midi du 12, y ont établi leur quartier général. La ville a considérablement souffert ; les navires de guerre danois stationnés dans le port tiraient à toutes bordées ; les Holsteinois, ayant pu placer en batterie sur le rivage des canons de gros calibre, ont forcé les navires à prendre le large.

« On a évacué les blessés sur Kiel, hier dans l'après-midi ; quatorze voitures y avaient déjà transporté une partie de ces malheureux.

« Le camp danois, fortement retranché en avant d'Eckernförde, a été pris après trois assauts par l'armée holsteinoise ; il a été incendié et complètement détruit. On assurait que la ville de Friederichstadt avait été également incendiée.

« Les retranchements fortifiés par les Danois à Da-

nowrks ont été également enlevés à la baïonnette ; le carnage doit y avoir été affreux. Par suite de ces attaques, exécutées avec un acharnement terrible, on assurait que l'armée danoise s'était vue forcée à battre en retraite sur toute la ligne.

« Ces nouvelles sont transmises par les bulletins de l'armée holsteinoise ; il importe d'attendre les récits officiels danois pour connaître laquelle des deux armées a obtenu la victoire. »

— HANOVRE. — Dans la soirée du 11 septembre, de nombreux groupes se sont formés devant l'hôtel Britannique. Le nom du général Haynau a été prononcé avec accompagnement de sifflets et de huées. Comme le tumulte augmentait, quelques agents de police arrivèrent, et arrêterent quelques individus. Les cris et les huées devinrent plus forts ; vers dix heures 1/2, quelques pelotons de garde civique survinrent et réussirent à disperser la foule sans qu'il fût besoin de recourir à des mesures plus énergiques.

— GRECE. — Une lettre d'Athènes du 3 septembre que publie le *Wanderer* de Vienne, donne les détails suivants sur l'assassinat du ministre des cultes et de l'instruction publique, M. Korfiotakis :

« Il rentrait, le 1er de ce mois, d'une promenade faite avec sa femme et le sénateur Antonides, et la voiture s'était arrêtée vers sept heures du soir à la porte de sa maison (située dans une des rues les plus populeuses d'Athènes) dans laquelle se trouve établi un café pour y prendre l'air. M. Antonides descendit de voiture le premier, M. Korfiotakis le suivait et présentait la main à sa femme pour descendre. Lorsqu'un inconnu s'approcha et de sa main sur le ministre un pistolet chargé de six balles.

« Le coup frappa au cœur M. Korfiotakis, qui expira quelques heures après. L'assassin s'enfuit, fut saisi en chemin, s'échappa de nouveau, en menaçant d'un couteau ceux qui l'entouraient, et laissant entre leurs mains un lambeau de ses habits. Enfin l'autorité parvint à se saisir du meurtrier et de deux de ses complices. Ce sont des habitants de la M. Ima.

« On ignore encore la véritable cause de ce crime. Il est naturel qu'on le rattache aux prochaines élections. On conçoit aussi que les Malnotes ne sont que les instruments du crime et que les autorités soient à la recherche de leurs instigateurs. M. Korfiotakis s'était élevé par son propre talent et avait devant lui un bel avenir. Ce malheur est d'autant plus déplorable qu'il laisse une veuve avec quatre enfants sans fortune. »

— AMÉRIQUE. — Au congrès, la chambre a voté la loi ordinaire sur les dépenses courantes de l'administration nationale. Au Sénat, la loi sur l'abolition du commerce des esclaves dans le district de Columbia a été, sur la proposition de M. Clay, mise à l'ordre du jour de lundi. Les partisans de l'esclavage ont combattu cette proposition, mais ils n'ont pu en empêcher l'adoption.

— Les élections qu'on vient de faire dans le Nouveau Mexique ont appelé H. Connelly au poste de gouverneur par une majorité de 3,000 voix.

— Nous avons des correspondances de Mexico, du 13 août. L'état sanitaire est bon ; le choléra a disparu après avoir sévi pendant une certaine de jours et fait 15,000 victimes. Quant à la situation politique, elle est toujours très-incertaine.

— La législature texienne s'est réunie à Austin, le 12 août. Les frontières sont toujours en proie aux ravages des Indiens.

— On a tenu, la semaine dernière, à Tammany Hall un meeting des partisans de la réforme agraire (*Land reform*). Le comité y a présenté une adresse et des résolutions que l'auditoire a accueillies avec enthousiasme. L'idée dominante de l'adresse est que les malheurs de la société dans la République américaine proviennent surtout de ce qu'elle repose sur les mêmes bases branlantes que les anciennes sociétés despotiques de l'Europe — le monopole des terres. Les résolutions affirment le droit de tout homme aux moyens de vivre, et par suite, nécessairement, à l'usage du sol. Elles recommandent, comme une mesure d'initiative, de prohiber à l'avenir toute acquisition en terre au delà de l'étendue amplement nécessaire au soutien d'une famille la cessation de tout trafic avec les terres du domaine public ; et l'affranchissement du patrimoine des poursuites des créanciers. On a lu des lettres de M. Moore et Brown, de la chambre des représentants, exprimant leur vive sympathie pour l'objet de la réunion et leur regret de ne pouvoir assister à la délibération. L'assemblée, ensuite, écouta un discours d'Isaac P. Walker, sénateur des Etats Unis élu par le Wisconsin, et qui des efforts persévérants et efficaces dans cette voie désignent à sa reconnaissance de tous les amis du progrès. Cette réunion ne peut manquer d'avoir sur l'opinion publique une influence considérable ; elle préparera le règne de la justice sociale, où nul des enfants de Dieu ne sera plus, malgré lui, sans asile sur la terre.

— Aux termes de la sentence, l'exécution du professeur Webster a eu lieu vendredi, dans la cour de la prison. On n'avait admis comme spectateur de cette triste scène que les officiers de justice et les témoins dont les lois de Massachusetts requièrent la présence. Le prisonnier n'avait pas changé de maintien, il est demeuré calme jusqu'au dernier moment, déclarant qu'il acceptait son châtiment et se repentait de son crime. La solennité de cette scène n'a été troublée par aucun de ces mouvements de désordre si communs en pareille circonstance.

(La Semaine)

